

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION POUR LE TITRE GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FINANCIER

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 Superviser l'ensemble des opérations de comptabilité générale jusqu'au bilan			
A1.1 Organisation et contrôle de la saisie de l'information comptable	C1.1.1 Mettre en place une procédure de collecte et de traitement des documents supports pour organiser, avec l'équipe, la saisie des pièces comptables dans un logiciel adapté (type ERP) afin de gagner du temps et de limiter le risque d'erreur lors de l'établissement du bilan comptable.	<p>Mise en situation professionnelle individuelle écrite reconstituée en centre de formation.</p> <p>A partir d'un corpus de documents présentant le contexte et l'activité fictifs d'une entreprise, le/la candidat.e propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse des procédures de traitement de l'information comptable et des préconisations d'amélioration (C1.1.1) ; - le montage du bilan et du compte de résultat à partir de la balance générale de l'exercice clos (C1.2.1) ; - une vérification de la comptabilité générale (C1.2.1) ; - la réalisation des documents financiers obligatoires (C1.2.2) ; - la mise en place d'un système de veille (C1.3.1) ; - l'élaboration d'un diagnostic financier et son analyse (C1.3.2). - la mise en place d'un outil collaboratif à développer au sein de l'équipe comptable et administrative (C1.3.3). 	CR1.1.1 Les documents collectés (factures, avoirs, règlements, paie, etc.) sont contrôlés et permettent une saisie comptable exhaustive et juste.
	C1.1.2 Contrôler les différentes phases des travaux d'inventaire réalisées par les personnes dédiées s'appuyant sur ses connaissances en comptabilité générale pour ajuster la comptabilité afin d'établir les comptes annuels à la clôture d'un exercice.		CR1.1.2 Les contrôles portent sur les amortissements, provisions et dépréciations et les autres régularisations (produits constatés d'avance, factures non parvenues, etc.). La comptabilité est régularisée avec justesse.
A1.2 Établissement des déclarations fiscales et sociales, périodiques et annuelles	C1.2.1 Vérifier l'exactitude des écritures saisies par le/la comptable ou les assistant.e.s en contrôlant la qualité et la cohérence des données saisies pour préparer les états financiers afin de donner une image fidèle du patrimoine de l'entreprise et de son résultat.	<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des documents financiers obligatoires (C1.2.2) ; - la mise en place d'un système de veille (C1.3.1) ; - l'élaboration d'un diagnostic financier et son analyse (C1.3.2). - la mise en place d'un outil collaboratif à développer au sein de l'équipe comptable et administrative (C1.3.3). 	CR1.2.1 Le contrôle établit que la saisie comptable est juste, les écritures d'inventaires ont bien été comptabilisées. Les travaux de préparation du bilan ont bien été effectués.
	C1.2.2 Établir les documents fiscaux et comptables légaux (bilan et le compte de résultat et annexe) en complétant la liasse fiscale conforme au régime de l'entreprise (simplifié ou normal) pour soumettre les états financiers de l'entreprise sur les plateformes en lignes en vue de répondre aux obligations légales.		CR1.2.2 Les documents fiscaux établis sont justes et exhaustifs. L'utilisation des plateformes et sites liés aux obligations fiscales, comptables et sociales est maîtrisée.

A1.3 Amélioration continue des procédures comptables	C1.3.1 Mettre en place une veille réglementaire et juridique permettant de détecter les évolutions réglementaires comptables et financières afin de transmettre les informations à l'équipe et/ou de faire les adaptations nécessaires éventuelles.		CR1.3.1 La production comptable ainsi que l'ensemble des obligations fiscales et sociales intègrent les dernières évolutions réglementaires connues.
	C1.3.2 Procéder à un audit comptable régulier pour s'assurer que l'enregistrement des transactions est complet et valide afin d'effectuer ou de faire effectuer les modifications nécessaires.		CR1.3.2 La méthode choisie d'analyse des procédures comptables depuis le classement des pièces justificatives et la saisie des données jusqu'à la procédure d'élaboration de l'annexe est performante. Elle est planifiée avec une périodicité réaliste. Les écarts et dysfonctionnements sont identifiés avec pertinence. Les modifications effectuées sont justes.
	C.1.3.3 Coordonner l'activité des équipes d'un service comptable pour élaborer, interpréter et diffuser des informations fiables à l'aide d'un outil collaboratif.		CR1.3.3 Le choix de l'outil collaboratif (Google Drive, Dropbox, etc.) est adapté au service.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 Mettre en œuvre une démarche de contrôle interne de suivi de la trésorerie			
A2. Contrôle et suivi des opérations de trésorerie	C2.1 Autoévaluer la performance de la trésorerie en calculant et en interprétant les indicateurs pour vérifier l'équilibre et la stabilité financière de la structure dans le respect des bonnes pratiques en vue d'assurer la pérennité de l'entreprise.	Production écrite individuelle à la suite d'une situation professionnelle réelle en entreprise. Le candidat fournit une production écrite comprenant : - la présentation succincte de la structure ;	CR2.1 Les calculs des différents indicateurs de trésorerie sont justes et maîtrisés (BFR, créances clients, dettes aux fournisseurs, solvabilités clients, coûts de crédits et d'investissements). L'auto-évaluation respecte les principes de bonnes pratiques établies et identifie les points d'équilibre à améliorer.
	C2.2 Cartographier les différents risques sur les opérations de trésorerie et les moyens de paiement en évaluant leur impact pour mettre en place, avec la direction, les mesures de maîtrise des risques les plus appropriées.	- le calcul et l'analyse des différents indicateurs de trésorerie : et d'investissements (C2.1) ; - la cartographie des risques sur les opérations de trésorerie et les moyens de paiement et un plan d'actions (C2.3) ;	CR2.2 La cartographie analyse avec pertinence l'organisation, recense et évalue les risques avec justesse et exhaustivité. Elle permet la mise en place d'actions précises pour éviter au maximum les risques.
	C2.3 Organiser les délégations de pouvoirs bancaires en analysant le contexte d'entreprise et les enjeux en matière de responsabilité civile et pénale pour offrir une souplesse de gestion et sécuriser le dirigeant dans le respect des réglementations.	- une sélection d'indicateurs adaptée au contexte de l'entreprise et l'élaboration d'un outil de pilotage du contrôle de gestion (C2.4) ;	CR2.3 Les risques et les responsabilités de chacun sont définis sur une chaîne de délégation. Le contexte d'entreprise (juridique, gouvernance, organisations des tâches) est analysé avec pertinence. L'organisation mise en place est adaptée aux enjeux et au contexte. Elle respecte les réglementations.
	C2.4 Mettre en œuvre les procédures dématérialisées de contrôle des risques de trésorerie et de la délégation des pouvoirs bancaires pour sécuriser l'organisation et les systèmes d'information dans le respect de la stratégie d'entreprise et de la réglementation.	- l'élaboration d'un tableau de trésorerie à l'aide d'une balance âgée recensant l'ensemble des informations nécessaires (C2.5).	CR2.4 Les indicateurs et méthodes de suivis proposés sont efficaces et répondent aux besoins de planification, et de suivi en termes de contrôle de gestion.
	C2.5 Suivre les flux d'encaissement et de décaissement très régulièrement en construisant un tableau de trésorerie à l'aide d'un tableur, d'un CRM ou d'une balance âgée pour mesurer avec précision les écarts entre le réel et le prévisionnel afin d'alerter la direction et mettre en place des actions correctrices adaptées.	Le/la candidat.e soutient oralement son écrit en français et en anglais devant un jury composé d'un.e représentant.e du certificateur et d'un.e représentant.e du métier visé.	CR2.5 Le suivi de trésorerie est fiable. L'inventaire des encaissements et décaissements est juste. Le logiciel Excel est utilisé avec maîtrise. La balance âgée est juste et les écarts par rapport au prévisionnel sont mis en exergue et analysés.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 Contribuer au contrôle de gestion de l'entreprise			
A3.1 Surveillance des évolutions du secteur et de l'activité et compréhension du business model	C3.1.1 Identifier les évolutions du contexte d'activité de l'organisation en réalisant des études projectives économiques et financières nationales et internationales pour contribuer à l'élaboration des prévisions de l'activité sur 3 ou 5 ans afin de permettre à la direction générale une prise de décision stratégique argumentée.	Mises en situations professionnelles écrites reconstituées sur la base d'un corpus de documents décrivant différents contextes d'organismes fictifs. Le/la candidat.e, après identification et analyse des différents contextes et à l'aide d'un outils informatique :	CR3.1.1 La démarche d'analyse du marché est structurée et comprend des éléments qualitatifs et quantitatifs. Les évolutions du marché sont identifiées avec pertinence. Les éléments proposés pour l'élaboration des prévisions d'activités sont argumentés et chiffrés.
	C3.1.2 Analyser la création de valeur de chaque activité en calculant les coûts, les marges et les différents ratios pour mesurer la rentabilité de l'organisation dans son ensemble et les conditions de viabilité de son business model.	- réalise une analyse financière approfondie des différents cas (C3.1.1) ; - calcule et interprète l'ensemble des coûts permettant la mesure de la rentabilité de l'organisation et la préparation du budget (C3.1.2) ; - conçoit un tableau de bord comptable et financier (C3.1.3) ;	CR3.1.2 Les éléments chiffrés collectés (dépenses, recettes, investissements, stocks, etc.) pour les analyses sont justes et actuels. Les calculs des coûts sont justes et utilisent différentes méthodes de calcul : coûts variables, coûts fixes, coûts directs et indirects. Les calculs de rentabilité et de création de valeur sont justes. Les calculs des ROI sont exactes. L'analyse prévisionnelle est pertinente et permet de vérifier la viabilité de l'entreprise et de préparer les budgets.
	C3.1.3 Optimiser la procédure de collecte des informations auprès des directions opérationnelles (vérification, réduction des délais de remontée, etc.) pour fiabiliser la remontée des informations comptables, financières et extra-financières en vue de leur consolidation.	- sélectionne les indicateurs de contrôle financiers et les critères ESG et conçoit un tableau de bord permettant un reporting fiable et rapide (C.3.2.1) ;	CR3.1.3 Les informations qualitatives et quantitatives mises à disposition sont conformes et fidèles à la réalité économique de l'entreprise, de son activité et son environnement. Elles permettent en temps voulu la génération d'informations pertinentes pour la gestion comptable et financière de l'organisation.

A3.2 Mise en place et analyse des outils de contrôle de gestion de l'organisme	C3.2.1 Mettre en place des outils de reporting, destinés aux différentes directions opérationnelles, en définissant les indicateurs de contrôle financiers et ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) pour piloter l'activité dans un cadre de gestion complexe et dans le respect des procédures mises en place.	- analyse les différents reportings mettant en évidence les écarts constatés (C3.2.2).	CR3.2.1 Les reportings sont justes et pertinents dans le choix des indicateurs, financiers et extra-financiers, et leurs analyses. Ils sont adaptés à son fonctionnement (disponibilité de l'information, choix des indicateurs, synthèse et suivi des conclusions).
	C3.2.2 Analyser les reportings au sein d'une synthèse en comparant les données prévisionnelles avec les données réelles pour identifier et expliquer les écarts afin de rendre compte à la direction des performances et des risques des différentes activités.		CR3.2.2 La synthèse des reporting est claire et compréhensible par tous. Elle est constituée de données collectées, vérifiées et triées. L'analyse est pertinente et permet d'identifier les points de vigilance.